

Osez le Féminisme!

<http://www.osezlefeminisme.fr> - n°11 - décembre 2010

Edito

LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP

Libérer la parole autour du viol. Tel est l'objectif de la campagne lancée le 25 novembre 2010, journée internationale contre les violences faites aux femmes. Cette campagne, menée avec le Collectif féministe contre le Viol et Mix-Cité, a permis d'ouvrir une brèche dans le silence qui entoure les violences sexuelles et de faire connaître des chiffres accablants : 75 000 femmes sont victimes de viol chaque année, soit un viol toutes les sept minutes ; dans huit cas sur dix, la victime connaît le violeur et seules 10% portent plainte.

La campagne, largement relayée par les médias, a été menée partout en France par plus de 500 militantes et militants : diffusions de flyers, collages d'affiches, diffusion du spot sur les blogs et les réseaux sociaux. Près de 30 000 personnes ont signé la pétition sur le site.

La campagne n'est pas terminée : afin de changer le regard de la société sur ces crimes sexistes, les revendications seront portées auprès des pouvoirs publics : prise en charge des victimes, jugements en Cour d'assises, formation des professionnels de l'éducation, de la santé et de la police, prévention et sensibilisation dès le plus jeune âge au respect de l'autre. Rejoignez-nous, le combat continue !

Agenda

>> Osez le cadeau féministe !

Offrez un abonnement à Osez le féminisme pour les fêtes de fin d'année
<http://www.osezlefeminisme.fr/article/pour-les-fetes-offrez-un-abonnement-a-osez-le-feminisme>

>> Prochaine réunion d'Osez le féminisme

Mercredi 19 janvier à 19h30 au Planning Familial, 4, square St Irénée 75011 Paris

>> Conférence de Françoise Héritier à l'université de Nanterre

Lundi 24 janvier 2011 à Nanterre, Université populaire des Hauts-de-Seine "De la construction du genre et des rapports entre les sexes", salle de l'Agora, à 20h30.



75 000 femmes violées par an, ça fait beaucoup pour des « cas isolés »

VIOL
LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP

SIGNEZ LE MANIFESTE CONTRE LE VIOL
WWW.CONTRELEVIOL.FR

Campagne organisée par : Osez le Féminisme, Mix-Cité, CITEF
Campagne soutenue par : aufeminin.com
Viol Femmes Informations 0 800 05 10 90
MAIRIE DE PARIS

Qui sommes nous ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité.

Christine de Pisan, une féministe au Moyen-âge

Philosophe et poétesse du début du XV^e siècle, Pisan est la première femme de lettres connue à vivre de sa plume. Veuve et démunie, elle conquiert de haute lutte son indépendance économique; elle consacre la majeure partie de son œuvre à battre en brèche le monopole masculin de l'étude. Elle démontre que l'inégalité intellectuelle entre hommes et femmes n'est pas due à la nature, mais à l'éducation. L'auteure de *la Cité des Dames*, publié vers 1405, construit un solide panthéon féminin qui met en cause les fondements d'un monde dominé par les hommes d'Église.

Basma Fadhloun



Les visages de la lutte féministe

Les 40 ans du MLF exposent à Paris « Photo, femmes, féminisme - 1860-2010 » jusqu'au 13 mars 2011 à la Galerie des bibliothèques. L'exposition et l'ouvrage proposent une traversée de plus d'un siècle de révolution de la condition féminine. Qui se souvient par exemple de Séverine, journaliste libertaire qui collaborait au quotidien féministe « La fronde » fondée en 1897, ou bien d'Yvette Guilbert, reine du café-concert caustique de la fin du XIX^e siècle ? L'occasion également d'admirer de beaux portraits d'Hubertine Auclert, Camille Claudel ou Colette.

Lucie Groussin



Pionnières, un ouvrage sur quelques héroïnes

Dans ce beau livre, Xavière Gauthier retrace en images le destin de 375 femmes, de 1900 à nos jours. Elle superpose des destins connus (Marie Curie, Lucie Aubrac, Frida Kahlo) et méconnus (Lily Parr, footballeuse). Toutes ces femmes ayant en commun d'être des pionnières dans leurs domaines qu'il soit scientifique, politique ou sportif. Elles ont ouvert la voie à toutes les autres, faisant progresser les droits des femmes et l'égalité. Espérons que le XXI^{ème} siècle comportera de nombreuses pionnières dans les multiples secteurs encore majoritairement masculins !

Patricia Perennes



« Pulsions irrésistibles : vous avez dit testostérone ? »

La sexualité féminine serait douce et ... facultative et la sexualité masculine brutale et ... impérative, argument souvent utilisé pour justifier le viol. Pourtant, le viol n'est pas le fait de pulsions sexuelles irrépressibles mais d'une volonté de réduire à néant l'intégrité de l'autre.

Selon la neurobiologiste Catherine Vidal, l'être humain est le seul animal à contrôler ses pulsions du cerveau reptilien par le cortex. Or les hormones n' imprègnent pas cette partie du cerveau. De quoi relativiser l'importance de la testostérone ! Autrement dit, la sexualité est moins une question de nature que de culture. Pendant des siècles, toute femme était un "territoire à conquérir". Cette domination sur le corps des femmes a banalisé la représentation de l'homme en proie à ses pulsions. Ce stéréotype a trop longtemps légitimé la violence sexuelle. C'est un impératif humaniste de mettre fin à cette conception dégradante de la sexualité masculine pour aller vers des relations d'égalité, de respect et de confiance entre les femmes et les hommes.

Michel Carrière et Julie Muret

Ministère des droits des femmes

En 2010, les violences faites aux femmes ont été proclamées Grande cause nationale. Cela aurait pu être l'occasion de rétablir le ministère aux droits des femmes. Celui, sous la houlette d'Yvette Roudy, qui a existé entre 1981 et 1986, a permis d'obtenir des lois sur le remboursement de l'IVG, sur l'égalité femmes-hommes au travail, sur l'égalité des époux dans le régime matrimonial ou encore la féminisation des noms de métiers. Or non seulement le remaniement ne respecte pas la parité : 11 femmes sur 30 membres, mais nous nous retrouvons toujours sans ministre ou secrétaire d'Etat aux droits des femmes !

Laure Sydola



Statu quo pour le congé maternité en Europe



Après la disposition du Parlement Européen en faveur de l'allongement de la durée du congé maternité de 14 à 20 semaines, les pays membres de l'Union européenne ont finalement refusé lundi 6 décembre la proposition, notamment pour la hausse significative des coûts que cela engendrerait. Les gouvernements de l'UE pourraient encore étudier une proposition d'allongement à 18 semaines, sans envisager néanmoins une rémunération à 100 %.

Nadine Morano, alors Ministre en charge de la Famille, s'était déclarée contre l'allongement du congé maternité en raison de son coût. Au même moment, le gouvernement français promulguait un décret diminuant de 1,4% les indemnités journalières versées pendant le congé maternité, cherchant ainsi à économiser 70 millions d'euros sur le dos des femmes.

En France, le congé maternité est constitué de six semaines de congé prénatal et de dix semaines après l'accouchement, soit seize semaines au total, hors congé pathologique. Il est allongé en cas de naissances multiples ou à partir du troisième enfant. Hors convention collective prévoyant le maintien du salaire, sa rémunération consiste en des indemnités journalières versées par la Sécurité sociale. Le congé paternité, instauré en 2002, est lui d'une durée de 11 jours, plus 3

jours au titre des congés de naissance. Pas obligatoire, il est néanmoins pris par la majorité des pères.

« Le gouvernement a décidé de baisser les indemnités journalières de maternité »

Actuellement, la durée minimale du congé maternité en Europe est de 14 semaines. Ce texte présentait donc des avancées, harmonisant par le haut la protection sociale des Européennes et instaurant le congé paternité qui n'existe pas encore dans tous les Etats. Le texte comportait également des mesures protectrices pour les femmes enceintes et les jeunes mères, sur le plan professionnel. Réunis à Bruxelles le 6 décembre, les ministres des affaires sociales et de l'emploi ont rejeté les propositions du Parlement.

Si cette disposition européenne aurait pu représenter un progrès, elle présente aussi un risque : celui de voir de plus en plus d'employeurs rechigner à engager des jeunes femmes ou freiner ces dernières dans leur carrière

professionnelle. De telles mesures sont donc insuffisantes car elles n'agissent pas dans le sens d'un rééquilibrage des rôles entre femmes et hommes dans la prise en charge et l'éducation des enfants. En effet, l'arrivée d'un enfant est encore trop perçue comme un événement relevant principalement du ressort des femmes. Avec pour conséquence une stagnation des inégalités femmes-hommes sur le plan professionnel ainsi que dans la répartition des tâches domestiques. Ainsi, en 2009 une étude de l'INSEE démontrait que les femmes effectuent en moyenne 80% des tâches ménagères et que cette proportion s'accroît avec l'arrivée d'un enfant.

Une refonte des congés postnataux et parentaux comprenant une répartition plus équilibrée entre les deux parents est nécessaire pour encourager les pères à s'impliquer d'avantage. Seule cette solution permettra aux deux conjoints de ne pas être en situation d'inégalité dans les liens développés avec l'enfant ou dans l'emploi. Enfin, les capacités d'accueil de la petite enfance doivent être accrues pour permettre à toutes les familles de trouver une solution de garde et d'articuler vie familiale et vie professionnelle.

Carole Chotil-Rosa

Maternitentes en lutte

Ce collectif dénonce la situation des intermittentes du spectacle en congé maternité, à qui la Sécurité sociale demande de réunir les mêmes conditions que les femmes en CDI, alors que leur particularité est justement d'exercer une activité irrégulière. Ce vide réglementaire les exclut du système de protection sociale, les radie de Pôle Emploi pendant cette période et les prive d'indemnités journalières, de tout revenu et de toute possibilité légale d'en obtenir un. De plus, alors que le projet de réforme des retraites prévoit d'intégrer les périodes de congé maternité au calcul des retraites, cette situation constitue pour elles une double peine.

<http://maternitentes.over-blog.com>

VIOL, LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP !



Osez Le Féminisme entend briser le silence autour du viol, et déconstruire les préjugés qui l'entourent. 75.000 viols par an, c'est beaucoup trop pour des cas isolés : c'est un fait de société, la marque de la persistance des inégalités femmes /hommes. Et le coupable, il faut le rappeler, c'est le violeur, pas la victime. Coup de gueule d'Osez le féminisme.

« Elle l'a bien cherché », « elle n'avait qu'à pas se mettre en mini-jupe ». Ce sont des réflexions que l'on entend, encore, quand une femme a été violée. Notre langage même véhicule cette injustice : on dit « elle s'est faite violer », tournure réflexive qui sous-entend une responsabilité de la victime, au lieu de « elle a été violée ». Imaginerait-on la même chose pour tout autre crime ? Par quelle étrange inversion des rôles en arrive-t-on à culpabiliser une victime de viol ?

Depuis le plus jeune âge, femmes et hommes sont socialement conditionnés pour jouer des rôles « sexuels » bien définis. Même si ces rôles tendent à s'estomper, ils demeurent encore très présents. Aux hommes la conquête, la séduction, aux femmes la passivité, le contrôle de soi. Depuis toutes petites, les femmes s'entendent dire qu'elles ne doivent pas se comporter comme ceci, s'habiller comme cela, c'est sur elles et elles seules que pèse la responsabilité du

« respect de soi ». C'est l'éducation à la culpabilité.

Les hommes, à l'inverse, sont incités à affirmer pleinement leur sexualité. Mieux, la société a créé de toute pièce le mythe des « besoins sexuels irrépessibles » : les hommes seraient menés par leurs hormones et ne pourraient se contrôler. Il n'est pas rare

d'entendre : « Vous comprenez, c'est un garçon ! ». Affirmation lâchée avec un évident sous entendu : traduction, « sa sexualité est irrépessible ». Ces constructions sociales et mentales constituent un terreau propice à une absence de culpabilisation des violeurs.

Conséquence de ce sexisme latent, la peur du viol « plane » au dessus des femmes. Qui n'est pas rentrée chez elle le cœur battant, après avoir été suivie, le soir dans la rue ? Les regards en coin, les « salope » lancés au passage, les sifflements... Autant de marques de domination qui font intérioriser aux femmes un message féroce : non seulement certaines seront violées, mais les

autres doivent vivre dans la peur que ça leur arrive. Cette contrainte de ne pas rentrer trop tard, de ne pas sortir seule, de ne pas voyager seule, seules les femmes la ressentent. Au final, une cruelle impression que l'espace public appartiendrait encore aux hommes.

Manifestation du sexisme de notre société face au viol, son ampleur est ignorée, voire minimisée. Pourtant, les chiffres sont considérables : 75.000 viols par an, selon l'INSEE et l'Observatoire national de la délinquance (OND) (1). Notre société en a-t-elle pleinement conscience ? Si 3000 voitures brûlent en France, tous les politiques, sociologues, et autres journalistes sont conviés sur les plateaux télé pour en parler et décrypter ce fait de société. Qui s'insurge des chiffres de viol ?

Ils sont relégués dans la case « faits divers », comme un ensemble de cas isolés, certes dramatiques, mais qui ne mériteraient pas davantage d'analyses. Or, 75000 viols, ce ne sont pas des « faits divers » mais bien un fait de société, que l'on peut qualifier de « crime

sexiste ». C'est la marque d'une emprise persistante des hommes sur le corps des femmes.

A en parler si peu, le viol suscite nombre d'idées fausses. Un des préjugés les plus tenaces, est celui du psychopathe, marginal, fou, qui attendrait le soir au coin d'une rue la pauvre esseulée. Image pratique, pour conférer au viol une dimension fataliste : pas la peine de se battre contre le viol, car des psychopathes, il y en aura toujours, et on ne peut rien faire contre eux ! Image rassurante aussi : le viol, condamné par notre société, ne peut pas être commis par des hommes dits « normaux ».

Et pourtant, la réalité est toute autre. Selon les chiffres de l'OND (2), dans 8 cas sur 10, le violeur est connu par sa victime. C'est un parent, un ami, un ex, un patron. Et 34% des viols sont commis au sein du couple. Une étude, publiée ce mois-ci, des sociologues Véronique Le Goaziou et Laurent Mucchielli, qui ont étudié 425 affaires de viols jugés dans trois cours d'assises, le confirme. « On a encore l'image du viol commis dans une rue sombre. (...) Or, le tout-venant du viol, c'est à l'intérieur des familles ou dans l'entourage proche », explique la sociologue, interviewée par le site les Nouvelles News.

En conséquence, il est encore plus difficile pour une femme de porter plainte : seule 10% des femmes osent franchir le pas. Difficile en effet, de dénoncer le père de ses enfants, comment dénoncer un oncle, un cousin, au risque d'affronter les regards, parfois de reproche, de sa famille ? A la culpabilisation s'ajoute donc la difficulté de dénoncer un proche. La majorité des violeurs reste donc impunie. Au final, selon l'OND, seul 2% d'entre eux sont condamnés, soit 1759 agresseurs en 2007, sur les 75 000 viols commis. D'où

l'urgence de libérer la parole.

Un écueil, enfin, à éviter, lorsque l'on veut lutter contre le viol : celui de stigmatiser une population en particulier. L'enquête ENVEFF (3) sur les violences faites aux femmes le dit bien : tous les milieux sociaux sont concernés. Y compris pour les viols collectifs, qui ont souvent été associés à la banlieue et à l'immigration, alors qu'ils concernent tous les milieux sociaux. Stigmatiser une population en particulier serait injuste et contreproductif. Car l'ennemi principal est bien le sexisme encore présent dans notre société.

« Image rassurante aussi : le viol, condamné par notre société, ne peut être commis par des hommes dits normaux »

Laure Sydola

Sources :

1. Enquête CVS (cadre de vie et sécurité, INSEE, OND) 2007-2008, menée tous les deux ans par l'INSEE
2. Enquête CVS, INSEE-OND, 2005-2006, femmes de 18-59 ans
3. Enquête ENVEFF (enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, 2001).

Témoignages

« Mon petit ami m'a agressée le soir où je lui ai dit que je voulais le quitter. C'est un amateur de films pornos, il en regarde beaucoup. Ce soir-là, il avait beaucoup bu. Il devait dormir sur le canapé. Moi, je dormais déjà dans ma chambre. Il est arrivé subitement, furieux. Il m'a forcée à une fellation, après il m'a pénétrée par derrière. Par les cheveux, il me tirait la tête en arrière et a éjaculé en plein sur ma figure. » Sonia

« Quand je n'avais pas envie, il voulait quand même. Il me répondait que quand on est marié, on n'a pas le droit de refuser, que c'est le « devoir conjugal ». Je me suis longtemps demandée si c'était un viol. Pour pouvoir divorcer, je ne sais pas s'il faudra nommer le viol. » Delphine

« J'ai 32 ans aujourd'hui. Quand j'étais enfant mon père regardait des films pornos, ensuite il venait dans ma chambre pour se soulager. Quand j'étais plus grande, il me violait. Ça a duré longtemps. Il disait : même si tu le dis, de toute façon ils ne te croiront pas. C'est ma psy qui m'a aidée à décider de porter plainte. » Gaëlle

Viol, comment réagir ?

Les viols et agressions sexuelles sont punis par la loi. Une personne victime d'un viol n'est pas responsable, quelque soit les circonstances de l'agression. Si vous avez subi un viol, qu'il soit récent ou ancien, il est important de ne pas rester seule et d'en parler. Bénéficier d'un soutien est indispensable. Vous pouvez en parler à quelqu'un de confiance qui pourra vous aider à surmonter ce traumatisme et vous accompagner dans vos démarches.

Vous pouvez prévenir qui ouvrira une enquête pour que l'agresseur réponde de ses actes devant la justice. Rendez-vous à l'hôpital aux Urgences médico-judiciaires pour bénéficier d'un examen médical. Cet examen doit être pratiqué le plus tôt possible, pour votre santé mais aussi pour la poursuite de votre plainte.

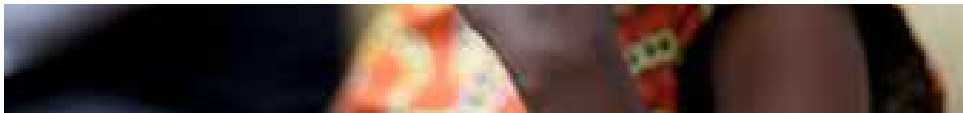
Si vous ne souhaitez pas porter plainte de peur des implications familiales et sociales, vous pouvez toujours écrire pour vous-même ce qui s'est passé et participer à des groupes de solidarité entre femmes victimes de violences.

Pour être aidée, vous pouvez appeler gratuitement et anonymement Viols Femmes Informations au **0800 05 95 95**
Plus d'informations sur www.cfcv.asso.fr

Thalia Breton



UNE ARME DE GUERRE



On entend souvent que la guerre est une affaire d'hommes : les hommes combattent, les femmes restent loin de la brutalité des conflits. Evidemment, la réalité est tout autre. En temps de guerre, le viol des femmes est toujours utilisé comme une arme.

Le viol est un moyen de briser l'ennemi. Psychologiquement, le viol répand la terreur. Les naissances qui s'ensuivent détruisent la communauté. Aussi, les viols massifs participent à la propagation du VIH.

Le viol est aussi le fait de soldats professionnels, y compris de casques bleus, qui, loin de protéger les populations et d'enrayer les viols, y contribuent parfois. Human Right Watch, dans un rapport de juillet 2009 sur les viols en République Démocratique du Congo

(RDC), a pointé le manque de formation de l'armée et l'impunité des militaires.

Le viol est présent dans tous les conflits

Dans chaque guerre, il y a des viols massifs : depuis l'enlèvement des Sabines à la guerre en Irak, en passant par la Seconde Guerre Mondiale, la guerre d'Algérie, celles du Vietnam, du Rwanda, etc. Selon l'ONU, 500 000 femmes ont été violées dans la région des Grands Lacs africains depuis 15 ans, entre 20 000 et 50 000 en Ex-Yougoslavie.

Actuellement, en RDC, dans la région du Kivu, le viol est le quotidien des femmes. Des rebelles ou des militaires pénètrent dans les villages et violent toutes les femmes, quel que soit leur âge, et ce, en toute impunité.

La troisième Marche Mondiale des Femmes s'est déroulée au sud-Kivu en octobre dernier : 1700 femmes ont défilé pour dénoncer les viols massifs en temps de guerre, leur impunité, et libérer la parole des femmes.

Agir contre le viol en temps de guerre

La présence des ONG sur le terrain est primordiale afin d'assurer la prévention contre le SIDA et distribuer la pilule du lendemain, mais également pour encourager les femmes à porter plainte. La sensibilisation des forces armées doit leur permettre de réagir pour protéger les femmes. Enfin, dans tous les conflits, une surveillance doit être assurée par l'ONU.

Bien que très largement impuni, Le viol est aujourd'hui reconnu comme crime de guerre, crime contre l'humanité et acte constitutif de génocide par le Statut de la Cour pénale internationale (CPI). Quatre pays sont aujourd'hui concernés par des procédures devant la CPI : l'Ouganda, la RDC, la République centrafricaine et le Soudan (Darfour).

Les viols de guerre sont des crimes organisés dont toute la société se rend complice en ne condamnant que rarement leurs auteurs. Ils traduisent de manière extrême la domination masculine dont les femmes sont toujours les premières victimes.

Iris Naud et Thalia Breton

L'enfer des viols collectifs

Signe du silence qui entoure le viol, aucune étude n'a été réalisée au sujet des viols collectifs. On sait juste qu'ils constituent 6% de l'ensemble des viols. Le langage courant tend à minimiser leur caractère dramatique. Ils sont appelés « tournantes », comme s'il s'agissait d'un simple jeu. Or le viol collectif est grave, au sens où la victime est encore plus réduite à un objet. Selon l'analyse de Laurent Mucchielli, lorsque la virginité des filles ou leur « respectabilité » dans un groupe social ou à une époque donnée devient l'enjeu de l'honneur familial ou viril, le viol collectif « sert à » marquer la victime physiquement, psychologiquement et socialement en entachant sa réputation. Ce crime sert à rappeler aux femmes un ordre symbolique du contrôle des hommes sur le corps des femmes en visant une jeune fille jugée plus autonome que la moyenne, pour la « punir » de sa liberté.

Ils sont apparus sur la scène médiatique au début des années 2000. Les médias, qui découvriraient le phénomène, les présentaient alors comme liés à la banlieue et commis uniquement par des jeunes issus de l'immigration. Ce crime, en réalité, a toujours existé, et dans tous les milieux. L'enquête ENVEFF prouve bien que le viol concerne tous les groupes sociaux et n'est pas propre à une population ou une zone géographique donnée.

Il est aujourd'hui très difficile d'en parler ou de porter plainte.

Bibliographie

- LE BOULAIRE Marie-Ange, Le viol. Editeur : Flammarion, 2002, 242 pages
- Le viol : un crime, vivre après. - Collectif Féministe Contre le Viol, 1995
- DORLIN Elsa (dir.), Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination, Paris, PUF, Actuel marx confrontation, 2009
- ROMITO Patrizia, Un silence de mortes : la violence masculine occultée Syllepse, Nouvelles Questions féministes, 2006
- BROWNMILLER Susan, Le viol, préface de Benoite Groult, 1975, Stock

Interview

VÉRONIQUE EZRATTY

L'association Femmes et Sciences (environ 150 adhérentes) a été créée en décembre 2000 après la publication de deux études mettant en évidence la place minoritaire des femmes dans les métiers scientifiques. Rencontre avec la présidente de l'association.



Quels sont vos objectifs ?

Nous voulons promouvoir l'image des sciences chez les femmes et l'image des femmes dans les sciences ; nous souhaitons renforcer la position des femmes exerçant des carrières scientifiques et techniques ; nous désirons inciter les filles à aller vers ces carrières. Pour nous, il est important de casser les stéréotypes et de convaincre les garçons comme les filles que les sciences sont aussi pour les femmes.

Quel bilan tirez-vous de ces dix années de mobilisation ?

Le bilan est mitigé car s'il y a eu des progrès, ceux-ci sont limités. Par exemple, le pourcentage de chercheuses au CNRS n'est passé que de 30% à 32% toutes disciplines confondues, de 39% à 41% en sciences de la vie et a même diminué en mathématiques (18% à 16%). Et plus on monte

dans la pyramide, moins il y a de femmes !

Nous intervenons aussi dans les classes de 1^{ère} et Terminale S, au moment de l'orientation (plus de 3000 élèves rencontrés chaque année). Parmi nos actions récurrentes, deux nous tiennent à cœur : l'une en soutien à l'ouverture de places d'internat de classes préparatoires aux femmes, l'autre en faveur d'une sensibilisation au genre dans la formation des enseignants.

Quels sont les principaux clichés concernant les femmes et les sciences ?

Les stéréotypes se manifestent par deux mécanismes : l'autocensure et la cooptation des hommes entre eux. Souvent les femmes cherchent moins à se mettre en valeur, sont moins dans des stratégies pour montrer leur excellence. Avec une même moyenne en maths ou des

compétences identiques, une femme n'osera pas viser les mêmes études ou le même métier qu'un homme. Par ailleurs, il y a des métiers considérés comme féminins ou masculins car on attribue des rôles différenciés aux hommes et aux femmes. J'ai ainsi rencontré lors d'un forum une mère venue avec sa fille de 12 ans se renseigner à propos du métier d'ingénieur en biologie. En discutant, j'ai découvert que ce qui intéressait vraiment sa fille était d'être ingénieure en mécanique automobile. Mais sa mère lui avait dit que ce n'était pas un métier de femmes !

Que préconisez-vous, pour favoriser une orientation débarrassée des clichés ?

Il faut faire évoluer les mentalités pour qu'on perçoive comme normal que les femmes occupent des postes scientifiques. Parmi nos revendications, nous souhaitons des quotas dans les conseils d'administration et dans les jurys. Nous soutenons aussi les initiatives valorisant les femmes dans les sciences (prix scientifiques féminins, prix de la vocation scientifique et technique, etc).

Propos recueillis par Marine Godaux

Plus d'infos sur

www.femmesetsciences.fr

Initiative

NOËL : SOS CADEAUX ANTI-SEXISTES !

Avec Noël, arrivent dans nos boîtes aux lettres les traditionnels catalogues de jouets. Et avec eux, les pires clichés sexistes : dînettes et robes de princesse pour les filles, pistolets pour les garçons. De quoi inculquer dès le plus jeune âge des rôles sexués et sexistes.

Osez le féminisme a débusqué quelques idées cadeaux, pour, à votre niveau, rompre avec ces clichés. A découvrir dans la catégorie mixte sur les sites Internet des magasins, les fameux jeux de construction (playmobils, légos), des coffrets de magie, ou des « dinosaures à déterrer ». Sans

oublier les jeux créatifs (pictionary), et les jeux de société pour enfants. Un site Internet, jeux-de-traverse.com, propose des jeux fondés sur la coopération et non sur la compétition. Ainsi, le jeu "Arkia" qui consiste à créer sur une nouvelle planète une civilisation respectueuse de l'environnement.

Du côté des albums pour enfants, on trouve aussi quelques bijoux. Ainsi, « Rose bonbon », (éd. Actes Sud Junior, 1999), raconte l'histoire de Pâquerette, éléphante enfermée dans un enclos, nourrie uniquement

LA MALETTE DU BRICOLAGE spécial Fiiiille



contient :
un marteau de fiiiille
une pince à dénuder de fiiiille
des tournevis de fiiiille
un niveau à bulles de fiiiille
et une capsule de testostérone à prendre avant utilisation.

de pivoines et d'anémones afin d'obtenir une somptueuse peau rose. Mais elle s'obstine à rester grise... et décide de fuir l'enclos. Et si l'on ne peut résister à la Barbie, autant opter pour la Barbie « vétérinaire », ou « pilote de course ». Pour qu'enfin les petites filles se rêvent dans des métiers dits « masculins ».

Lisa Mourlot (OLF Rennes)

Du côté des débats

ASSISTANTS SEXUELS POUR HANDICAPÉS ?

Le colloque « Handicap, affectivité, sexualité, dignité », organisé le 26 novembre à la mairie de Paris, a ouvert le débat sur la création de « services d'accompagnement sexuel pour les hommes handicapés », débat qui préoccupe énormément les associations de défense des droits des femmes. Nous remarquons en effet que dans les pays qui réglementent la prostitution, ce service est reconnu en tant que « prostitution spécialisée », et que ce sont en grande majorité des femmes qui sont rémunérées pour offrir des services sexuels aux hommes handicapés. En France, les défenseurs de cette mesure demandent une dérogation pénale

pour ne pas risquer l'incrimination de proxénétisme, et proposent que les services soient rémunérés. Or nous savons très bien que ces prestations, du moment qu'elles ne seront pas bénévoles, inciteront plutôt les plus démunies à se porter candidates.

Les infirmières et les aides à domicile, qui souffrent aujourd'hui d'emplois morcelés et mal payés, entre service domestique, service soignant risquent d'être de plus en plus sollicitées à accepter de le faire.

Sans compter que ce nouveau droit à la sexualité risque d'avoir toute légitimité à s'étendre plus



tard à tous ceux qui souffrent de solitude, de vieillesse ou de maladie, et qui pourront aussi revendiquer un droit à la sexualité, qu'il est dangereux de reconnaître.

N'oublions pas que l'un des acquis majeurs de la lutte des femmes pour l'égalité a été de ne pas être sexuellement corvéables dans le cadre de l'emploi.

Fatima Ezzahra-Benomar

Chroniques du sexisme ordinaire

CACHEZ CE POIL QUE JE NE SAURAI VOIR....

« Pour le premier rapport sexuel avec mon copain dois-je m'épiler intégralement ? ». Une question courante sur les forums internet pour ados.

Accrue par le port du string, cette mode du glabre vient des films porno. Comble de l'ironie, aujourd'hui, sur les sites pornographiques, les toisons sont classées dans la catégorie spéciale « hairy pussy », comme s'il s'agissait d'une déviance !

L'épilation intégrale est pourtant très douloureuse, aucune esthéticienne ne dira le contraire.

Pour vous soumettre à cette injonction, en plus de souffrir, il vous faudra déboursier la coquette somme d'au moins 40 euros. Dans notre société le poil féminin suscite effroi et répulsion.

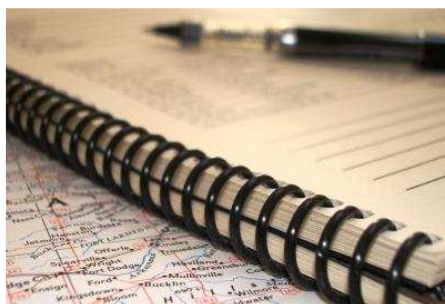
Les femmes n'auraient-elles pas de poils ? Il serait temps de rappeler à nos congénères que nous aussi nous descendons du singe. Diktats esthétiques et publicité ne nous renvoient que des femmes aux peaux lisses et imberbes. Le poil renverrait au sale, à l'animalité. Une femme poilue ne serait pas désirable, perdrait sa féminité tandis qu'un homme possédant des poils est

simplement viril. Pourtant, les poils pubiens, loin d'être superflus, forment une protection naturelle contre les microbes, les infections locales. Les supprimer revient à fragiliser cette barrière. Il n'y a que les fillettes et les poupées qui ont le pubis lisse. Sans compter les démangeaisons lorsque cela repousse.

Tout comme les normes de beauté, il ne faudrait pas que s'impose une nouvelle contrainte sexiste sur nos corps qui figerait la femme dans une esthétique comme l'ont fait auparavant le corset et autres... Mesdames avant de choisir entre ticket de métro, maillot pochoir, brésilien, réfléchissez-y à deux fois : vos poils peuvent aussi avoir une dimension contestataire ! Ce qui compte au final, c'est de faire comme vous avez envie, vous !

Séverine Hettinger

Editrice : Osez le féminisme !
Directrice de publication : Julie Muret
Imprimé par Imprimerie Grenier - 115
av. Raspail 94250 Gentilly
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de
France—ISSN 2107-0202
Abonnement sur internet, 30€ par an
Logo : Mila Jeudy



Vous souhaitez recevoir le journal, participez à sa rédaction ou à sa diffusion ?

CONTACTEZ-NOUS !

Envoyez vos coordonnées à
contact@osezlefeminisme.fr
www.osezlefeminisme.fr